
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Séance de bienvenue du ccNSO et mise à jour de les PTI
Mardi 24 octobre 2023 – 8h30 à 9h30 HAM

ALEJANDRA REYNOSO : Avant de commencer, pour rappel, nous aurons le service d'interprétation disponible dans la salle et je vais parler en espagnol. Si vous en avez besoin, allez chercher un casque pour pouvoir suivre dans votre propre langue. Merci.

C'est l'heure de commencer. Nous sommes prêts.

CLAUDIA RUIZ : Oui, effectivement. J'allais vous demander si vous voulez que je lance l'enregistrement.

Bonjour et bienvenue à cette séance de mise à jour de la PTI et bienvenue de la ccNSO. Je suis Claudia Ruiz et je suis accompagnée par mes collègues Kimberley Carlson et Bart Boswinkel. Je serai la gestionnaire de la participation à distance pour cette séance. Notez qu'à l'instar de toutes les activités de l'ICANN, elle est enregistrée et régie par les normes de comportement attendu de l'ICANN.

Pendant la séance, les questions et les commentaires envoyés sur le chat ne seront lus à haute voix que s'ils suivent le format indiqué sur le chat. Je lirai les questions et les commentaires à haute voix lorsque le président ou le modérateur de la séance me l'indiquera.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Le service interprétation pour la séance inclura l'anglais, le français, l'espagnol et l'arabe. Cliquez sur l'icône interprétation sur Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main sur la salle Zoom. Une fois que le facilitateur de la séance vous l'indiquera, veuillez allumer votre microphone et prendre la parole. Avant d'intervenir, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler à partir du menu d'interprétation. Veuillez dire votre nom pour les registres ainsi que la langue dans laquelle vous allez parler si ce n'est pas l'anglais. Au moment de parler, assurez-vous de mettre sur muet tous vos autres dispositifs et leurs notifications. Parlez clairement et à un rythme raisonnable afin de permettre une interprétation exacte.

Cette séance inclut un service de transcription automatisé en direct. Veuillez noter qu'elle n'est officielle ni ne fait d'autorité. Pour voir la transcription en direct, cliquez sur le bouton Closed Captions dans la barre à outils de Zoom.

Pour garantir la transparence et la participation au mode multipartite de l'ICANN, nous vous demandons de bien vouloir accéder aux séances Zoom avec votre nom complet, par exemple prénom et nom. Vous pourriez être exclu de la séance si vous n'accédez pas avec votre nom complet. Merci.

Sur ce je vais céder la parole à Alejandra Reynoso, présidente de la ccNSO. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci Claudia. Ici Alejandro Reynoso et je vais parler en espagnol.

Avant toute autre chose, je tiens à vous accueillir tous à cette séance de la ccNSO que nous tenons aujourd'hui à Hambourg. Je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes très contents d'être là et le programme que nous avons préparé est très intéressant, Everton nous en parlera tout de suite.

Mais je voulais tout d'abord vous raconter que nous continuons à fêter les 20 ans de la ccNSO. Pour ce faire, nous avons prévu un nombre d'activités et nous avons également amené des cadeaux pour vous, par exemple ce bonnet qui sert pour le frais. Pendant la pause, pas maintenant, mais pendant la pause, s'il vous plaît, approchez de notre secrétaire Kim qui les a à la main et on en a fait dans diverses couleurs, donc vous avez le choix. Nous avons également préparé des petits rubans avec le logo des 20 ans. Aidez-nous à fêter ce grand événement.

Lors de notre activité qui se tiendra en fin de journée aujourd'hui, nous allons clore cette fête des 20 ans et pensons à l'avenir. On a commencé à Cancún où nous avons passé en revue l'histoire de la ccNSO. Puis à Washington, on a continué à discuter un peu de l'histoire, mais nous nous sommes surtout concentrés sur le présent et aujourd'hui, nous allons nous concentrer sur l'avenir. Ce sera une séance très importante où nous aurons besoin de la participation de tous pour évaluer quels sont les intérêts de la communauté de sorte que la ccNSO puisse s'y concentrer dorénavant.

Je réitère, vous êtes les bienvenus ici à la ccNSO et je vais maintenant céder la parole à Everton qui va nous parler de ce que nous avons prévu pour aujourd'hui. Everton.

EVERTON RODRIGUES :

Merci Alejandra. Bonjour, *guten morgen* comme on nous a dit hier. Bonjour à tous et merci de nous rejoindre ici aujourd'hui. Merci d'être là en personne. Merci également à ceux qui sont connectés à distance maintenant ou qui suivent les enregistrements. Je suis Everton Rodriguez du .br du Brésil et je vais faire une petite présentation de notre réunion de membres d'aujourd'hui.

Avant d'entrer dans l'emploi du temps lui-même, je voulais vous présenter le comité du programme que j'ai le plaisir de présider. Il s'agit d'un groupe qui coordonne et qui gère le programme de travail des séances liées à la ccNSO, y compris l'ordre du jour des réunions des membres ici à la réunion de l'ICANN. Certains des membres sont dans la salle déjà. S'il y a des sujets qui vous intéressent d'aborder ou si vous voulez participer à la réunion des membres, nous vous en serons reconnaissants, sachant que d'ici quelques jours et dans le cadre de la réunion toujours, nous allons faire circuler un sondage à propos de la réunion pour connaître votre avis. Faites-nous parvenir vos retours qui sont fort importants pour nous puisque cela nous permet de connaître votre avis lors de chaque réunion de l'ICANN.

En général, lors des réunions ICANN, on a toujours deux nouveaux venus. Est-ce qu'on a des personnes qui arrivent à peine ici dans la

salle ? Oui, vous êtes un nouveau venu ? Bienvenue. Un, deux, qui d'autre ? Trois ? Très bien, bienvenue.

On sait que les réunions de l'ICANN peuvent être rudes pour les nouveaux venus, mais on a énormément de contenus que nous avons élaborés, par exemple le wiki de la ccNSO, la plateforme ICANN Learn. Allez vérifier les contenus qui sont publiés. On a également un e-mail qui est envoyé au quotidien par notre secrétariat qui est très utile, surtout pour ceux qui veulent être au courant de ce qui est discuté lors de nos séances.

Au milieu de mes présentations, j'ajoute toujours des notes pour me rappeler de parler doucement parce qu'on a toujours le service interprétation. De la même manière, pour ceux qui ne connaissent pas notre méthodologie, je rappelle que si vous souhaitez intervenir en une autre langue ou suivre en une autre langue qui n'est pas l'anglais, il vous faudra un casque. C'est le bon moment pour aller chercher un casque d'interprétation si vous en avez besoin.

Passons maintenant à notre emploi du temps. Diapo suivante. Suite à cette séance de bienvenue, nous aurons l'occasion d'entendre parler Thomas de DENIC, et Kim Davies et Marilia Hirano de la PTI aborderont trois sujets. On a perdu la présentation. On a la désignation de l'opérateur intérimaire, la politique de retrait, le sondage de l'IANA ; tout cela sera abordé lors de la séance dont je parlais à l'instant. Après cela, le vice-président du conseil de la ccNSO, Jordan Carter, nous présentera les délibérations du conseil de la ccNSO qui s'est tenu dimanche dernier et qui a abordé la révision des potentielles lacunes au niveau des politiques. Demain, nous commençons un peu plus tard.

Aujourd'hui même, d'ailleurs, nous aurons déjà un événement pour fêter notre 20^{ème} anniversaire, mais demain nous avons prévu de commencer un peu plus tard à 10 h 30 avec une séance de mise à jour et de nouvelles des ccTLD avec les présentations d'AfTLD , de .au, de .eu, de .ec, de .dk. Ne ratez pas cette séance. Et après cela, nous aurons une séance *desk*. Suite à cela, on aura une séance de renforcement des capacités des titulaires de nom de domaine et en même temps en parallèle, on aura la séance de TLD-OPS qui sera l'occasion de discuter de l'avenir de l'atelier TLD-OPS. Si vous avez intérêt à participer et si vous voulez les rejoindre en tant que bénévole, venez à cette séance.

Jeudi, on aura une séance de questions et réponses avec le Conseil d'Administration et les candidats au Conseil, le forum public, la réunion du conseil de la ccNSO, le forum communautaire et finalement, l'assemblée générale de l'ICANN.

Merci d'être là pour notre réunion de membres et cette séance de bienvenue et merci d'avoir rejoint nos séances ici à l'ICANN. Nous vous demandons de bien vouloir remplir notre sondage, comme je l'ai dit avant. Si vous ne nous suivez pas sur les réseaux sociaux, faites-le. Merci et bonne réunion.

Je vais maintenant céder la parole à Thomas. Merci.

THOMAS KELLER :

Merci, Je suis Thomas Keller, le co-PDG de DENIC. Et on passe à la diapo suivante.

Je suis ravi de pouvoir vous souhaiter la bienvenue ici à Hambourg pour notre réunion ICANN. Pour nous, c'est une grande occasion, cela fait très longtemps qu'on n'était pas en Allemagne. Il y a trois ans, on a essayé d'organiser cette réunion ici à Hambourg, mais la COVID nous a empêchés de le faire. Donc, on est très contents de finalement pouvoir être là.

Si vous regardez le trajet qu'on a suivi avec l'ICANN au cours des 24 dernières années, c'est surprenant. Berlin était, je pense, le siège de la deuxième réunion en 1999, et vous revoici encore une fois heureusement et finalement, comme je disais. Comme vous voyez, on a même tenu trois réunions en Australie et en Nouvelle-Zélande. On voyage un peu partout. Mais j'ai pris le temps de réfléchir à ce qui a eu lieu au cours des dernières années depuis la dernière fois qu'on s'était vus.

Dans ces 25 ans de l'ICANN et au cours des 20 ans d'existence de la ccNSO, que s'est-il passé ? À l'ICANN, à Berlin, on avait presque 40 millions de noms de domaine. C'est l'époque à laquelle DENIC a commencé à exploiter le .de. On avait un million de noms de domaine sous le .de. Il a été impossible de retracer combien de ccTLD on avait enregistrés à l'époque. La ccNSO n'avait pas encore été créée. C'est à cause de cela qu'on n'a pas ces informations. Dès qu'on commence à s'organiser, on commence à avoir un peu plus de chiffres et de visibilité et tout devient un peu plus professionnaliser. Mais ce n'était pas le cas à l'époque, donc je n'ai pas ces informations.

Après cela, on s'est réuni à Carthage en Tunisie. C'est là que la ccNSO a été fondée. Il y avait 35 membres à l'époque et pour nous, c'était un

moment très intéressant. On avait été l'objet de différents procès qui avaient été intentés contre nous. À l'époque, on a dû se défendre, on a réussi, mais on voyait déjà une certaine croissance. Au total, on avait 63 millions de noms de domaine et 11 millions de ccTLD. On a eu une grande augmentation au niveau des domaines enregistrés sous le .de. On grandissait déjà. On était très contents.

En 2009, lors de la réunion de Mexico, on a finalement adhéré à la ccNSO. Cela nous a pris un moment. Mais on a fini par voir la valeur de la ccNSO et nous y avons adhéré. Comme vous voyez, les chiffres ont doublé, on a doublé la quantité de noms de domaine enregistrés et de ccTLD. On a dépassé bien plus que le double. Pour nous, c'était intéressant parce qu'avant, on n'avait pas de noms de domaine à deux caractères, de domaines numériques, ce qui a été introduit dans le DENIC. On a beaucoup travaillé pour pouvoir y parvenir. On a perdu quelques enregistrements. On s'est posé la question après de savoir pourquoi on ne l'avait pas fait avant, mais c'est ce que c'est.

Et nous voici à Hambourg. On a une quantité de noms de domaine incroyable et c'est commun à nous tous. La ccNSO a à présent beaucoup besoin, c'est un grand accomplissement et on en discute tous presque. On a 176 membres. Et on se demande à quoi bon que d'avoir un ccTLD si les gTLD existent. On parle tous de l'utilisation malveillante du DNS, des conséquences de cet abus, c'est le mot d'ordre ici en Europe en ce moment.

Qu'est-ce qu'on a fait ? Entre Berlin et Hambourg, on peut retracer le trajet que nous avons parcouru. À Berlin, on n'avait aucune idée de comment marchaient les choses, on essayait de comprendre comment

nous y prendre. Et maintenant, nous voyons déjà de grands accomplissements. Il y a cet accomplissement incroyable de voir qu'on a tant de noms de domaine qu'on utilise au quotidien et qu'il est impossible d'imaginer un monde sans noms de domaine. C'est typique. On utilise tous ces applications. C'est tellement présent dans nos vies qu'on n'y réfléchit même pas. Mais il est essentiel que l'on continue à éduquer les personnes, à leur apprendre à participer au modèle multipartite pour faire avancer les choses et pour faire fonctionner le système tel qu'il est au lieu de penser à ce que ce serait sans noms de domaine. Et les infrastructures avancent aussi au jour le jour.

Voilà ce que nous avons fait au cours de ces dernières années. Je vous l'ai déjà dit. C'est une longue histoire. Je suis très content d'appartenir à cette trajectoire. Voilà ce que nous voulons célébrer ce soir. J'espère que vous viendrez nombreux. Nous sommes ici à Hambourg en Allemagne et c'est un plaisir que vous soyez tous ici avec nous.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci beaucoup, Thomas. C'est un plaisir d'être de retour en Allemagne même si je n'étais pas ici lors de la première réunion en Allemagne à Berlin. Mais c'est un plaisir d'être ici.

Je vais maintenant donner la parole à Kim qui va nous faire une mise à jour sur l'IANA. Allez-y, Kim.

KIM DAVIES :

Merci Alejandra.

Bonjour à tous. C'est un plaisir pour moi d'être ici de si bonne heure. Aujourd'hui, j'ai plusieurs mises à jour à vous présenter en termes d'opérations et de mise en œuvre des politiques de la ccNSO. Ensuite, je donnerai la parole à Marilia, ma collègue, qui vous parlera du travail futur. Prochaine diapositive.

En termes de mise à jour opérationnelle d'abord, je vais vous parler du travail que nous avons fait au niveau du système de gestion de la zone racine. Nous avons des mises à jour aussi de la clé de signature de clé de la zone racine. Ensuite, je vous parlerai de la zone MD et puis de quelques performances.

D'abord, je vais vous montrer un petit peu ce qu'est cette désignation de l'opérateur que nous avons fait pour .lb. Le système de gestion de la zone racine est un système qui nous permet de modifier la zone racine en tant que gestionnaire de TLD. C'est important que vous puissiez faire des demandes de changement et interagir avec ce processus. Pour nous, en tant que personnel, c'est important aussi parce que nous travaillons avec la gestion de tout ce qui concerne la zone racine et c'est une gestion de l'ensemble des demandes de changement et de la soumission à travers le système de mise en œuvre.

Nous avons commencé à travailler en 2003 et cela fait presque 20 ans que nous avons été créés. Par conséquent, analyser la conception technique du système et ce que nous voulons faire dans le futur, tout en reconnaissant qu'il y a eu beaucoup d'évolution dans cette communauté en 20 ans, qu'il y a une nouvelle série de nouveaux gTLD qui arrive, reconnaître que le système que nous avons n'était peut-être pas vraiment une bonne base pour la croissance future, ce qui nous a

menés à de nombreuses activités, à beaucoup de travail que vous ne voyez pas qui a été mis en œuvre. Nous avons commencé à travailler dans un nouveau système modernisé et suite à cela, il y a eu beaucoup de travail à faire qui ne représente pas vraiment de nouvelles fonctionnalités. Il nous a fallu modifier certaines fonctionnalités pour pouvoir les mettre en œuvre de manière plus sûre et pour pouvoir les tester, ce qui nous donne une bonne base pour les travaux futurs. Cela dit, la première volonté était de lancer et de remettre en œuvre la fonctionnalité existante. C'est ce que je vais vous montrer aujourd'hui.

La première chose qui est notable, c'est que dans le système préalable, lorsque nous faisons les tests techniques de l'infrastructure de TLD, ce n'était pas bien intégré dans le système et c'était difficile de le faire évoluer. Si l'on voulait faire des processus de tests techniques de la performance, comme cette intégration n'était pas correctement effectuée, il était difficile de mettre ces opérations en parallèle. Puis, il était aussi difficile d'évoluer au niveau technique à cause de cette intégration.

Ce que nous avons fait, nous avons séparé les systèmes, le système de la gestion de la zone racine et les systèmes techniques, de façon à pouvoir tester cela de manière indépendante. On peut travailler dans ce sens. La communauté peut réviser cela, exécuter ces tests. Puis, nous pouvons aussi faire le travail que nous devons faire et nous allons consulter la communauté pour savoir ce que la communauté souhaite avoir dans le futur, quels sont les tests qui devrait exister, quels sont les tests que l'on devrait modifier.

Puis, il y a quelques modifications au niveau de l'inscription. Le TLD peut rentrer dans le détail. Les administrateurs peuvent voir ce que nous faisons, les résultats que nous obtenons. C'est très utile parce que maintenant, quand on constate l'existence d'un problème technique, on va avoir un échange entre nous, le personnel et vous, pour voir exactement ce que nous voyons, ce qui se passe, ce qu'on peut faire pour corriger le problème, pour améliorer tout cela. Cela va permettre de rendre ce processus plus harmonisé.

Et nous avons un autre système pour nous connecter, un système qui a été amélioré pour les gestionnaires de TLD. Cela donne un système beaucoup plus sûr et beaucoup plus fiable.

Ce qui est important aussi, je l'ai déjà dit à la ccNSO dans le passé mais je le redis ici pour les nouveaux, vous avez maintenant la possibilité de modifier les autorisations du système pour que cela corresponde mieux aux besoins de votre propre affaire. Dans le passé, tous les TLD avaient leur propre administration de leurs contacts techniques au sein de l'IANA. Ceci n'a pas changé, mais ce qui a changé, c'est que maintenant nous avons lancé un nouveau système avec un contact technique et administratif avec une base de données que tout le monde peut consulter. Puis, nous voulions autoriser certains changements dans le TLD ou faits par le TLD.

Aujourd'hui, nous pouvons dire que les TLD vont avoir une personne qui va être autorisée à faire certaines demandes de changement. Cette personne sera notre point de contact à travers le WHOIS. Le WHOIS est en général un contact avec la clientèle qui va permettre ensuite de rentrer en contact avec l'organisation. Ces autorisations peuvent nous

permettre de transférer un TLD ou autres. On veut choisir quelqu'un d'autorisé dans l'organisation, qui a un poste assez élevé dans l'autorisation. Ce que nous avons fait, c'était de séparer ces autorisations. On peut maintenant mettre dans le WHOIS tout ce qui vous paraît important pour votre organisation, point de contact, contact avec la clientèle. Et vous pouvez nommer des personnes d'autorité dans ce système. Vous pouvez adapter les autorisations, vous pouvez le faire pour votre personnel. Vous pouvez donner à certaines personnes parmi vos employés le droit de faire certaines choses. Si vous avez un fournisseur de services backend avec un registre, pareil, vous pouvez donner ce type de responsabilité.

Nous continuons à évoluer, bien sûr, mais nous voulions présenter ces fonctionnalités pour que vous puissiez commencer à les utiliser et à nous donner votre avis concernant les améliorations qu'on peut encore faire. Il y a certaines contraintes encore, bien sûr, mais je crois que ce sera beaucoup plus facile que ce que c'était dans le passé et c'est à votre disposition.

En fonction de cette nouvelle plateforme, nous allons commencer à ajouter de nouvelles fonctionnalités dans le système maintenant que ce système a été mis en place et déployé. Nous avons une authentification multifacteurs. Dans le passé, lors des réunions de l'ICANN, nous en avons parlé. Auparavant, nous avions un système qui n'était pas très orthodoxe. Aujourd'hui, nous avons davantage d'authentifications de type mainstream.

La première partie de cela sera destinée aux TOTP. C'est une norme technique de l'IETF qui permet de travailler avec les systèmes

d'authentification. Nous espérons pouvoir commencer à travailler avec ce système le mois prochain. On va aussi continuer dans ce domaine de l'authentification à travailler avec d'autres acteurs. Nous avons des discussions avec nos clients. Nous avons aussi adopté la recommandation SSR2. La technologie n'est pas compliquée, c'est assez harmonisé. Donc, la partie opérationnelle n'est pas un problème.

Le problème que nous constatons ici et que nous allons devoir régler est que nous ne connaissons pas notre clientèle. Nous avons beaucoup de comptes dans notre base de données, mais nous ne savons pas qui est derrière ce compte. C'était déjà le cas quand nous avons peu de TLD, mais maintenant nous en avons plus de 1 500, alors ceci se complique.

Alors, que faire derrière ce système de comptes ? Lorsque vous mettez en œuvre un système d'authentification, vous donnez aux gens des crédeniels qu'ils doivent utiliser pour s'authentifier, bien sûr. Mais que se passe-t-il lorsqu'ils perdent ces mots de passe, ces crédeniels ? Ils vont utiliser leur téléphone ou autres. On a besoin d'un processus pour restaurer la confiance. Si on ne sait pas qui sont ces personnes, on ne peut pas savoir à qui on donne la possibilité de se connecter et à qui on donne ces nouveaux crédeniels. Donc, on a besoin de mieux connaître notre clientèle. On va essayer de recueillir davantage d'informations sur nos clients, nous allons le faire de manière sûre et sécurisée. Nous voulons aussi minimiser la collecte de données. Nous sommes en train de voir comment nous allons organiser cela. La technologie est en cours de déploiement l'opérationnalisation aussi. Une fois que ces deux choses seront en place, nous pourrons travailler parfaitement.

Une autre chose pour la plateforme, nous avons eu un petit problème au niveau des vérifications techniques. Tout fonctionne et s'il y a un petit problème, c'est une défaillance. Il n'y a pas de graduation entre les vérifications qui pourraient être des questions mineures et des vérifications importantes de problèmes importants. Il y a un système qui va permettre aux gestionnaires de TLD de dire : « Ce n'est pas un problème », « Il y a eu un petit problème, mais ce n'est pas un problème grave » ou « Le problème est résolu. »

Nous sommes en train aussi d'appliquer ce concept au système de vérification de la santé du système. Aujourd'hui, nous faisons ces vérifications, mais nous voudrions que l'on puisse tester tout cela de manière proactive avec les TLD. On peut notifier par exemple aux gestionnaires de TLD ce que nous voyons et le gestionnaire de TLD à ce moment-là pourra mettre en place des actions. Si l'on constate qu'il y a un problème de correspondance par exemple entre le serveur de noms et la zone racine, c'est un indicateur de changement dans la zone racine, il y a quelque chose qui doit être mis à jour, donc on peut vous le dire, vous le faire savoir et à ce moment-là, il y aura quelques modifications que vous devrez faire de votre côté pour que les choses recommencent à fonctionner normalement.

Puis, la version que nous avons déployée est un API préliminaire. Nous avons mis en œuvre cet API pour nos clients, pour les clients qui ont des grands portefeuilles. On a reçu leurs commentaires concernant cet API. On nous demande de continuer à l'améliorer pour qu'il corresponde davantage aux besoins. Prochaine diapositive.

Changeons de sujet. Désolé parce que les titres n'apparaissent pas ici, mais parlons de la clé de signature de la zone Racine. Il s'agit de la clé cryptographique utilisée pour sécuriser la zone racine et tout le système de DNS. Et nous avons quelques domaines d'intérêt pour vous, à savoir que nous sommes en train de faire une étude sur le roulement de l'algorithme, une recherche à propos de la manière de changer l'algorithme cryptographique pour la zone racine. Cela n'a jamais été fait auparavant et du fait qu'il s'agit de la zone racine, nous devons être très prudents.

Nous avons convoqué différents experts de la communauté pour qu'ils participent à ce schéma de conception. Ils ont analysé la question et élaboré des recommandations qui ont été publiées pour consultation publique la semaine dernière. Si vous avez des connaissances dans le domaine de la sécurité, nous vous demandons de bien vouloir regarder cette étude et de nous faire parvenir vos retours que nous utiliserons pour pouvoir peaufiner ce rapport. Une fois que cela aura été fait, nous aborderons la question avec l'IANA pour voir comment mettre en œuvre les constats. Le but n'est pas de changer l'algorithme tout de suite mais d'être prêts pour que lorsqu'on prendra une décision pour le faire, on aura quelque chose de mieux pour l'utiliser et qui nous permettra de le faire tout de suite.

Pour ceux qui ne sont pas au courant de comment nous gérons la KSK, je dirais que nous avons une manière très peu conventionnelle de le faire parce que nous faisons tout de manière transparente. Les experts de la communauté ont des rôles clés dans notre gestion de la KSK. Nous les appelons les représentants de la communauté auxquels on fait

confiance. Ce sont les sept gardiens des clés de l'Internet. C'est comme cela qu'on les connaît en général. Et ce sont des personnes de partout dans le monde qui maintiennent différentes parties des clés d'accès en sécurité pour pouvoir accéder à la KSK et pour superviser également les opérations et nous orienter sur la manière de faire évoluer nos opérations.

Beaucoup de bénévoles qui réalisent cela sont là depuis la première fois qu'on a signé la clé de signature de clé en 2010. Beaucoup d'entre eux sont prêts à prendre leur retraite, donc nous cherchons de nouvelles recrues. Si vous pensez à quelqu'un qui pourrait être qualifié ou intéressé, allez chercher une autre page [IANA.org/tcr](https://iana.org/tcr) pour voir quelles sont les exigences pour ces candidats. Diapo suivante.

Nous sommes également en train de travailler au remplacement de la clé elle-même. On remplace les clés à travers ce qu'on appelle le roulement, donc on remplace une clé par une autre. Mais comme je le disais, nous avons commencé à signer la zone racine en 2010, on a fait un seul roulement à date, mais nous sommes prêts à passer par un autre roulement. Nous n'en avons fait qu'un en 2018. On ne peut pas le faire trop souvent non plus. C'est un travail compliqué. Au moment de générer la clé pour la zone racine, chaque partie du logiciel qui valide le DNS au monde doit être mise à jour avec la nouvelle clé. Ce qui veut dire que nous devons informer le logiciel avec plusieurs années d'avance pour que tous les logiciels puissent être mis à jour en même temps et continuer à fonctionner.

Le processus du deuxième roulement de la clé a été engagé en avril de cette année, nous avons généré la troisième clé déjà. Nous travaillons

au processus de roulement et nous nous préparons pour commencer avec la période de propagation de deux années vers la moitié de l'année prochaine. Et le matériel que nous utilisons pour l'équipement spécialisé de stockage de la [inaudible] a annoncé qu'ils ne vont plus fabriquer ces dispositifs. Ce n'est pas un problème tout de suite, bien sûr, on peut continuer à utiliser les dispositifs qu'on a déjà. On a notre inventaire qui peut continuer à être utilisé dans les années à venir, mais nous reconnaissons que ce n'est probablement pas une bonne idée de commencer à utiliser un matériel que nous savons déjà n'existera plus d'ici quelques années.

Nous avons interrompu le roulement de la clé pour remplacer ce matériel. Nous sommes en train de faire une analyse pour voir quelles sont les autres options à disposition et nous espérons pouvoir conclure ce travail vers la moitié de cette année. Une fois qu'on aura sélectionné un nouveau fournisseur, nous espérons reprendre notre travail. Le travail devrait reprendre en 2024 avec une période de propagation d'à peu près deux ans. Et au lieu de ce que vous voyez ici sur le schéma, le roulement se fera en fait en octobre 2025. Il est fort probable d'ailleurs que ça doive être reporté jusqu'en octobre 2026.

Je vais maintenant parler de zone MD qui est un nouveau registre dans la zone racine, un nouveau type de registre dirais-je plutôt, ce qui est extrêmement rare. Le logiciel de DNS en général doit comprendre ces fichiers pour pouvoir œuvrer dans le processus de signature des registres DS. En général, on est très prudent au moment de signer de nouveaux registres DS dans la zone. Ce nouveau type de registre a été ajouté à la zone de manière provisoire au mois de septembre et de

manière identifiable. Mais l'idée était que les metteurs en œuvre de logiciels puissent vérifier leur système pour vérifier encore une fois si cela posait problème pour leur système et s'il était prêt à être utilisé de manière officielle. On a fait ce test en septembre et comme prévu, il y a eu des outils internes de l'IANA qui n'ont pas fonctionné. En l'espace de quelques jours, on a dû apporter des modifications, on a pu résoudre le problème. Cela n'a eu aucun impact, tout était bien.

D'autres ont signalé d'autres problèmes et je signale un cas ici pour un souci de transparence. On a eu un problème de service DNS qui ne fonctionnait pas avec Cloudflare parce que l'injection dans la zone racine ne prenait pas en charge cette injection de zone MD. Mais le problème a été réglé. À moins qu'il y ait des problèmes qui nous empêchent de continuer à avancer, l'idée serait de pouvoir lancer pleinement ce nouveau système zone MD le 6 décembre.

Pour ce qui est de notre performance globale, tout se passe relativement bien. Le seul problème était le fait qu'on n'avait pas bien pu tester la performance technique, mais ceci a été passé en revue. On a vu qu'il n'y avait pas de gros problèmes. On a fait une révision technique qui aurait dû prendre 10 minutes, mais cela nous a pris 13 et quelques minutes parce que les serveurs de noms des TLD fonctionnaient incorrectement et cela leur a pris trop de temps de pouvoir passer par ce processus. Diapo suivante.

On a énormément de rapports où nous présentons notre performance, la satisfaction des clients, les sondages annuels. Tout est disponible sur le site Web iana.org/performance. Diapo suivante.

Pour conclure ma partie de la présentation, je voulais vous parler de la désignation intérimaire pour le Liban. Nous avons récemment modifié le registre pour le .lb, donc le gestionnaire de ccTLD a changé, ce qui était une nouveauté, c'est-à-dire qu'on a supprimé le gestionnaire de ccTLD du registre, le gestionnaire lui-même et le contact administratif aussi. Ce changement a été apporté à partir de deux facteurs que nous avons pris en considération, à savoir d'une part que le gestionnaire qui apparaissait comme gestionnaire pour le ccTLD nous a demandé de les supprimer de ce registre étant donné qu'ils ne sont plus responsables de la gestion de ce ccTLD depuis de nombreuses années et ne voulaient plus apparaître puisqu'ils n'avaient ni supervision ni rôle opérationnel de supervision pour ce ccTLD, c'était un facteur. Mais par ailleurs, il y a eu le fait que le contact administratif est malheureusement décédé cette année.

À partir de ces deux facteurs et suivant les discussions que nous avons tenues avec les gouvernements et les personnes impliquées du secteur gouvernemental, nous avons ajouté aux coordonnées de l'IANA ce texte des opérations de responsables intérimaires pour indiquer cette situation. Au début des années 2000, on a eu une situation similaire avec la Libye, avec le .ly, où on a vu qu'il y avait un conflit entre le gestionnaire et le gouvernement. Et en attendant que cela soit réglé, nous avons également désigné un gestionnaire intérimaire.

Avant de faire ce changement, nous avons fait ce qui suit. Nous avons fait une vérification de ce qui se passait dans le pays, qui gérait effectivement le nom de domaine. Nous avons confirmé les informations qu'on avait. On est passé par des parties pertinentes, des

représentants auprès du GAC, d'autres qui étaient dans le pays, mais également avec les dirigeants de la ccNSO avant de prendre des décisions. Je parle ici en tant que représentant ou opérateur des fonctions IANA, nous avons contacté l'ICANN comme partie contractante pour leur demander la permission de pouvoir apporter cette modification.

Lorsque je parle des opérations intérimaires, cela ne veut pas dire que c'est nous qui gérons ce nom de domaine. Je ne veux pas ici porter à confusion. On ne s'occupe pas de l'exploitation de ce nom de domaine, on ne s'occupe pas des enregistrements directement. Pas du tout. On a des anciens partenaires du contact que l'on avait auparavant qui continuent à gérer ce mais non pas suivant une structure formelle. Ils le font en tant que volontaires, c'est juste pour le maintenir en fonctionnement. Nous en avons discuté avec toutes les parties prenantes qui sont là à court terme, qui continuent à faire ce travail et le font très bien d'ailleurs. Mais on verra comment cela évolue. On reste en contact avec eux pour nous assurer que la situation soit stable. Et au moment de rédiger ce document, l'IANA aidait à encourager le travail local et c'est vrai pour identifier un gestionnaire local qui hérite de ce ccTLD. On passe en ce moment par les procédures administratives pour essayer de garantir que cela puisse être conclu. Et la question devrait être finie d'ici quelques mois.

Toutes les activités ayant eu lieu sous la forme d'échanges ou de correspondances entre l'IANA et la ccNSO avec Alejandra et moi, tout a été enregistré. Nous avons créé un mémoire. L'IANA a suggéré que c'était l'occasion de réviser cela comme un cas d'étude pour le travail

futur de la ccNSO. La ccNSO a répondu en invitant la participation de l'IANA pour considérer la question. On a discuté des obligations de la ccNSO, de l'IANA et de l'ICANN dans cette situation en particulier. Mais en général, on considère la situation de manque de correspondance entre les registres, l'IANA et la réalité sur le terrain. À cette fin, la ccNSO a accepté la demande et nous a invités à participer à dialoguer avec la ccNSO pour considérer certaines de ces questions.

On en reparlera d'ici quelques minutes. Mais il y a eu une petite équipe ad hoc qui a été créée au sein du conseil de la ccNSO. L'équipe se réunit depuis quelques mois et vous verrez quels sont les travaux préliminaires de cette équipe d'ici quelques instants.

Comme je disais avant, tout cela est spécifique, cela pourrait ne plus se répéter. Mais je vous invite à considérer ce cas comme un problème plus général. Les données peuvent être autres et la réalité pourrait changer. Ce n'est pas aussi clair que cela, mais en général, on voit que les gestionnaires de ccTLD font ce qu'ils doivent faire. Ils doivent toujours garder leur registre mis à jour auprès de l'IANA. Si quelqu'un quitte l'organisation, on nous dit qu'il faut supprimer un tel de nos coordonnées et qu'il faut ajouter un autre. En tout cas, c'est ce qui est prévu. Ce n'est pas toujours le cas. Mais ces données sont mises à jour constamment ou devraient l'être. Comme nous l'avons analysé ici et dans d'autres études de cas, les procédures de politique supposent que l'on doive suivre ces meilleures pratiques pour garantir une meilleure qualité des données.

Sur ce, je vais passer à la diapo suivante et c'est là que je suis censé céder la parole à ma collègue Marilia.

ALEJANDRA REYNOSO : Avant cela, nous allons faire une petite pause. Il y a peut-être des questions dans la salle ou dans le chat. Je sais qu'il y a un commentaire dans le chat. On va donner la parole au secrétaire pour qu'ils puissent la lire.

BART BOSWINKEL : Bonjour, je suis Bart. Nous avons une question et un commentaire de Paul Yule. Il dit dans son commentaire que la division entre contact administratif et technique est très importante et qu'il comprend que cela soit nécessaire. Et il dit qu'il a une préoccupation concernant les informations qui apparaissent sur la diapositive et qui peuvent provoquer des problèmes concernant le développement des compétences et les disponibilités.

KIM DAVIES : Je peux répondre.

Je pense que c'est une bonne évaluation concernant l'impact de ces changements et pour les exigences concernant la présence locale. Mais de toute façon, même s'il n'y avait pas ces changements, on a quand même besoin d'avoir quelqu'un sur place. Il faut comprendre le contexte. Le RFC5091 qui a été publié en 1994 indiquait qu'il devait y avoir un contact au niveau de l'administration qui soit dans le pays. Il y avait un contact administratif, un contact technique seulement, et à cette époque-là, ce que l'on voulait, c'est que l'on ait un gestionnaire du ccTLD dans le pays et c'est ce que l'on demande aujourd'hui. Même

si on parle de contact administratif, en réalité, ce serait un transfert du ccTLD qui doit être fait avec un gestionnaire du ccTLD dans le pays.

Cela dit, il y a beaucoup de faiblesses encore dans cette réglementation. On évalue cela seulement lorsqu'on a une demande de transfert. C'est seulement à ce moment-là qu'on le fait. On a vu des situations dans des pays dans lesquels ce responsable n'était pas dans le pays. Il a été transféré dans le pays par la suite. Il y a encore des possibilités de révision concernant ce point et cela a été un thème de discussion dans notre petit groupe de travail de la ccNSO.

En ce qui concerne les compétences, je pense qu'il n'y a pas de politiques ou de procédures qui obligent les points de contact à avoir certaines compétences. Une préoccupation des gestionnaires de ccTLD est qui doit être mon contact administratif ou technique. Notre réponse, c'est qu'il n'y a pas de politiques concernant ces questions. C'est à vous de décider cela, mais sachez que les gens vont faire des recherches, vous allez recevoir des requêtes, on va avoir ces données dans la base de données qui vont figurer et il faut agir en fonction de cela. Nous n'avons pas vraiment de conseils ici, mais on pourrait demander à la ccNSO de fournir certaines meilleures pratiques : « Voilà ce que devrait être votre contact. Voilà ce que sont les compétences nécessaires. » En tout cas, nous ne répondons pas ici encore, c'est quelque chose qui est en cours d'évolution. Nous vous tiendrons au courant.

BART BOSWINKEL : Merci. Cette personne n'est pas dans la salle et cette personne a une question : « Est-ce que l'on devrait voir cette opération d'opérateurs internes comme solution unique dans le contexte des problèmes que vivent les ccTLD ? Ou est-ce que l'on doit considérer cela en fonction des fonctions IANA ? Et dans quelle mesure cela peut présenter un problème ?

KIM DAVIES : Je dirais que c'est un problème du ccTLD parce que dans l'espace des gTLD, il y a des clauses contractuelles avec tout un processus. S'il y a une défaillance ou quelque chose qui ne correspond pas, cela va déclencher un processus. Pour le moment, je dirais qu'il y a beaucoup de défis encore concernant les ccTLD, la base de données IANA. Il y a toute une série de filiales d'opérateurs de ccTLD dans chaque pays qui doivent être redevables face à leur propre communauté mais aussi face à nous. Il y a des conséquences, l'IANA a un peu d'outils pour maintenir ces enregistrements à jour et qu'ils soient justes et exacts. Très souvent, il y a un manque de continuité entre la réalité et ces registres de l'IANA.

BART BOSWINKEL : Merci. Il n'y a plus de questions dans le chat.

ALEJANDRA REYNOSO : Il nous reste huit minutes. Nous allons donc donner la parole à Marilia. Allez-y.

MARILIA HIRANO :

Je voulais fournir une mise à jour concernant le processus du plan opérationnel et du processus budgétaire. C'est un peu une continuation de ce qui a été déjà dit. Je vais être assez brève puisqu'il s'agit d'un projet qui est dans sa continuité.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, il y a des changements qui ont été faits dans les statuts constitutifs de la PTI. L'objectif était de mettre en ligne ce processus opérationnel et le système de l'ICANN et les processus internes de l'ICANN. Le plan stratégique actuel de la PTI a été étendu jusqu'à l'exercice fiscal de 2025 de façon à continuer à travailler pour l'exercice de 2026.

Nous avons aussi aligné le plan opérationnel et budgétaire de la PTI qui va s'adapter au cycle budgétaire de l'ICANN, ce qui veut dire que pour cette période de commentaires publics, lorsque vous allez faire des commentaires sur le plan de l'ICANN, vous allez pouvoir voir le plan opérationnel et budgétaire de la PTI, identificateurs techniques publics.

Nous avons commencé à travailler comme cela. C'est important de le rappeler. Si vous avez des questions, l'équipe de Becky et de Xavier, lorsqu'ils feront leur présentation, fourniront davantage de détails sur ces points-là.

En tout cas les priorités clés, comme ce qu'on a dit, on va continuer à évoluer, il y a certaines caractéristiques sur lesquelles nous travaillons qui vont être appliquées au cadre de l'exercice fiscal 2025. Ensuite, on a dit qu'on allait continuer à travailler sur la recommandation pour les études de déploiement de l'algorithme. C'est encore quelque chose qui est en cours de commentaires publics. Si cela vous intéresse, vous

pouvez envoyer votre commentaire. Nous allons mettre en œuvre cette recommandation lors de l'exercice fiscal 2025 et nous continuons à planifier pour le prochain déploiement. Ce sont nos prochaines priorités.

Ensuite, nous commençons à planifier des améliorations opérationnelles importantes dans .org que vous constaterez lors de la présentation de l'exercice fiscal 2025. Il va y avoir un processus de commentaires publics. Il va y en avoir deux en réalité qui vont avoir lieu en même temps au mois de décembre : un pour revoir le plan de l'ICANN et l'autre pour revoir le plan et le budget de la PTI. Puis, il y a une séance qui a lieu dans la salle d'à côté sur le plan stratégique de la PTI pour les deux prochains exercices fiscaux. Si vous voulez participer à ce plan opérationnel, il s'agit d'une analyse qui va avoir lieu. Vous n'avez pas besoin de rester pendant toute la réunion. C'est une séance interactive, mais cela va vous permettre de commenter, de participer à ce travail futur de l'ICANN et de l'identificateur technique publique PTI.

Je crois que j'en ai terminé. Si vous voulez donner votre opinion, c'est très utile pour nous. Si vous voulez que l'on priorise certains aspects de notre travail et que l'on considère cela dans notre version préliminaire, c'est le moment de le dire aussi. Prochaine diapositive.

Ma collègue Selena vous a présenté cette enquête. Pour nous, c'est très utile que vous nous donniez votre avis. Si vous êtes un membre de la ccNSO, c'est bien de vous identifier en tant que tel et de participer à l'enquête à travers la ccNSO. Si vous êtes un observateur ou un opérateur de TLD, vous pouvez aussi participer à cette enquête. On va

vous distribuer une carte. Si vous ne pouvez pas le faire maintenant, vous pourrez le faire plus tard.

J'en ai terminé Alejandra, je vous redonne la parole. Merci.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci.

Je vais maintenant donner la parole à Jordan qui va nous parler de l'atelier du conseil.

JORDAN CARTER : Merci Alejandra. Je vais vous parler un peu du travail qui a été fait à partir du .lb et de la situation de ce .lb.

L'atelier dimanche dernier s'est penché sur la situation et sur tout ce qui concernait les brèches qui pouvaient exister dans le cadre politique. Au mois d'août, le conseil avait déjà considéré cette situation pour voir si la ccNSO avait une réponse à donner face à cette situation. C'est un peu une reprise du travail puisqu'on n'était pas vraiment conscients du fait que la ccNSO était l'autorité politique pour le cadre politique mondial. C'est ce qui défie les ccTLD. Nous devons travailler ici, dans cette salle, de manière collective, sur les questions politiques. Nous sommes les personnes qui sont responsables de résoudre ce type de problème et personne d'autre. C'est la responsabilité de la ccNSO d'être un bon gardien de ce cadre politique.

À mesure que nous avons avancé avec cette petite équipe, nous avons parlé de trois questions clés concernant cela. C'est quelque chose de

compiqué. C'est quelque chose dont on va parler pendant un certain temps probablement. Il y a trois thèmes principaux qui ont surgi. Le premier était une idée utile concernant la possibilité de consolider toutes les politiques qui s'appliquent dans ce domaine en un seul document, parce que Kim l'a dit, nous avons donc le RFC5091, nous avons fait un PDP, nous avons le cadre d'interprétation et le rapport concernant cela. Mais il faudrait réunir tout cela.

Ensuite, les brèches qui peuvent exister dans ce cadre politique. On sait que ces brèches existent, on en a déjà parlé, mais on pensait qu'on avait ici vraiment la possibilité de faire quelque chose en tant que communauté pour voir si nous pouvions identifier ces brèches et voir ce que nous pouvions faire à leur propos.

Rappelez-vous, ce sont des questions qui sont liées aux ccTLD, non pas à la façon de les opérer, mais aux brèches qui peuvent exister. On va pouvoir faire des choix avec la communauté pour voir comment on peut réduire ces brèches et voir quels sont les principaux problèmes sur lesquels on doit travailler en premier lieu.

La première question à laquelle on a voulu répondre était de trouver des moyens d'aborder cette question dans le futur. On a toute une série de statuts. On a cette question de l'opérateur intérimaire. Il y a quelque chose qui doit être fait par rapport à l'IANA pour éviter que l'IANA soit paralysé. Pour éviter qu'un événement inattendu puisse avoir lieu, nous devons nous pencher sur ces questions pour que si cette situation inconnue se présente à nouveau, on puisse savoir comment réagir.

On continue à considérer toutes ces questions avec la petite équipe en petits groupes et nous vous tiendrons au courant lors de la prochaine réunion de l'ICANN lors des séances communautaires puisque nous y échangerons. Mais c'est juste pour vous faire savoir qu'on n'a pas beaucoup avancé, on continuera à considérer la question. Et en mars à San Juan, on verra ce qui peut être fait.

Voilà le rapport de notre atelier et je vais recéder la parole à Alejandra pour voir s'il y a d'autres questions finales.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci Jordan.

C'est pile l'heure de conclure cette séance. Y a-t-il des questions ? Non, je n'en vois pas. Une ou deux, Eberhard et [inaudible].

EBERHARD LISSE :

Je pense que cela mérite un processus d'élaboration de politiques qui devrait se pencher tout d'abord sur le travail du gestionnaire des ccTLD, sur le changement d'emplacement du contact administratif, si tout cela est réglé dans le RFC1591 et dans le cadre d'interprétation. Il faut que l'on élabore une politique là-dessus puisque c'est une nouveauté pour l'IANA.

ALEJANDRA REYNOSO :

Merci. [inaudible].

[INAUDIBLE] : C'est un rappel mais si vous trouvez des moyens pour faire des annonces futures, cela m'intéresserait beaucoup.

ALEJANDRA REYNOSO : Merci. Nous prenons note de vos commentaires. Je remercie l'IANA et Thomas pour la présentation.

Souvenez-vous que la prochaine séance sera dans le hall 1 avec le Conseil d'Administration de l'ICANN. Sur ce, je vais clore cette séance. Merci et bienvenue à la ccNSO.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]